

COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 7 mai 2009

SwissDRG: une pilule amère pour les patients et le personnel hospitalier?

Le nouveau financement des hôpitaux comporte des risques importants. physioswiss, l'Association Suisse de physiothérapie, s'engage pour que les mesures d'accompagnement exposées dans la pétition soient prises afin que cette réforme fondamentale ne devienne pas une pilule au goût amer pour les patients et le personnel hospitalier.

L'introduction de SwissDRG d'ici 2012 au plus tard va faire évoluer les conceptions: les hôpitaux ne calculeront plus leurs coûts selon un forfait journalier et le coût effectif par patient, ils factureront une contribution forfaitaire fixe par diagnostic principal et diagnostic associé. Par cette réforme de fond, le législateur espère augmenter la concurrence pour réduire les coûts et améliorer la qualité des soins.

Mais la qualité n'est-elle pas mise de côté si les médecins, les physiothérapeutes et le personnel soignant doivent désormais agir selon des critères économiques plutôt qu'éthiques? L'introduction du forfait par cas signifie aussi qu'un hôpital peut faire du profit en réduisant la durée de séjour ou en réduisant les prestations médicales et de soins. physioswiss s'oppose absolument à une réduction des prestations de physiothérapie nécessaires, car c'est une mesure qui défavoriserait les patients!

physioswiss prévoit également que les prestations hospitalières de physiothérapie seront largement transférées vers le secteur ambulatoire. Cette évolution doit être examinée dans le cadre des mesures d'accompagnement exigées.

SwissDRG comporte de nombreux risques qu'il faut éliminer avant son introduction généralisée. physioswiss se mobilise pour que les mesures d'accompagnement exposées dans la pétition soient mises en place afin que l'introduction du forfait par cas ne soit pas accompagnée d'effets secondaires indésirables. L'éthique

professionnelle visant le bien-être des patients ne doit pas être mise de côté par une démarche purement économique.

Kristina Ruff, chef de projet communication de physioswiss, se tient volontiers à votre disposition pour d'autres informations au 041 926 69 69 ou à l'adresse info@physioswiss.ch.

| |
|---|
| La physiothérapie est l'une des grandes catégories professionnelles du domaine de la santé. physioswiss, l'Association Suisse de Physiothérapie, représente les intérêts de plus de 7'800 physiothérapeutes indépendants et salariés. |
|---|